

Public visé :

Tout intervenant sur chantier soit en tant qu'Opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents

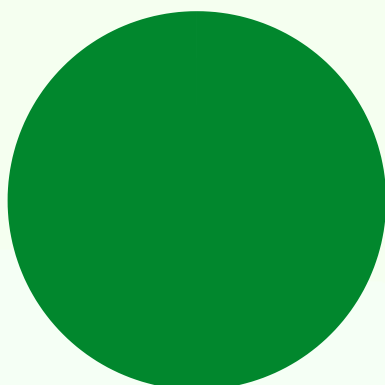
Modalité d'organisation :

Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire
Formation entièrement en présentiel
(Cf. convention ou devis)

Durée / Date / Lieu / Horaires :

1 journée **7 heures**
Cf. convention ou devis
Entièrement en présentiel
Horaires variables : 8h30/16h30

Composition de la formation



Théorique
100%

Taux de réussite : 86%

Base de calcul 2024

Taux de satisfaction : 90.7%

Résultats du 2nd semestre 2024

Pré requis

Toute personne reconnue apte par la Médecine du Travail.
Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

Modalités et délais d'accès

Délais d'accès : Opéra s'engage à mettre en place cette action dans un délai allant de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.

Modalités d'accès : Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

Validation de la formation

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

Un QCM semblable à l'examen final est proposé en démarrage de session.

Moyens Pédagogiques

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratique ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques avec les engins sur plateforme certifiée. Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

Pour en savoir plus



<https://www.opera-formation.com>

OBJECTIFS

Chaque stagiaire devra être capable :

- D'acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT et le guide technique.
- De comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires.
- De s'entraîner sur des questions QCM tirées de la base de données mise à disposition

CONTENU

Contexte et réglementation :

- Pourquoi l'AIPR, présentation du contexte réglementaire.
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateur).
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables – les principaux documents.
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

Procédures pour le responsable de chantier :

- Formulaire DT : Guichet Unique et projet
- Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détection des réseaux : classe de précision cartographique des ouvrages, responsabilité de prise en charge etc.
- Clause dans les marchés publics et DCE. Marquage et piquetage.
- Compétences des personnels.

Procédures exécutants avant les chantiers :

- Formulaire DICT.
- Analyse des réponses du DCE et du marché.
- Compétences des personnels.
- Application du guide technique.
- Lecture des indices et affleurant.
- Travaux sans tranchée.

Procédures et actions à réaliser au cours du chantier :

- Constat d'arrêt ou de sursis.
- Constat de dommage.
- Opérations sur chantiers.

En cas d'anomalies :

- Mesurage à respecter en cas d'accrochage.
- La règle des 4A.
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.

Les formations complémentaires

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 04 67 65 50 39

Suivi - évaluation : Contrôle des connaissances

QCM de fin de formation réalisé sur la Plateforme Nationale d'Examens

QCM-AIPR du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

QCM sur tablette/Smartphone/ordinateur

Un minimum de réussite de 36/60 permet de délivrer : une « Attestation de Compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux-Opérateur ».

Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.

A l'issue de la formation, une « Attestation de fin de formation » est remise au stagiaire

Encadrement formateur

Profil type (CV détaillés sur simple demande) :

Une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

Le formateur est expérimenté et confirmé en pédagogie, il connaît le domaine et les activités associées aux travaux à proximité des ouvrages.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués, par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et/ou par des organismes extérieurs.

Edition : 12/03/2025



Siège Montpellier : Ecoparc 105 rue de la Garriguette 34130 Saint-Aunès - Tél : 04 67 65 50 39

Agence Nîmes : 215 Rue Eugène Freyssinet – Zac Grezan 30000 Nîmes - Tél : 04 66 04 87 66

Agence Béziers : Imp. des Calandres 34420 Villeneuve-lès-Béziers - Tél : 04 67 21 61 20

SARL au capital de 8 000 € - SIRET : 441 194 255 000 36 – APE : 7022Z –

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 91 34 07 660 34 Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état